

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

2^e CIRCONSCRIPTION DE LA HAUTE-SAVOIE

11 ET 18 JUIN 2017

Ensemble au service
de notre territoire

Lionel
TARDY

VOTRE DÉPUTÉ
Député sortant
2^e circonscription de la Haute-Savoie

Fabienne
DULIÈGE

SUPLÉANTE
Conseillère départementale
Conseillère déléguée au Grand Annecy
1^{ère} Maire-Adjointe de Saint-Félix

Madame, Monsieur,

Le quinquennat qui vient de s'achever nous a tous marqués. Dans de nombreux domaines, ces cinq ans auront été **cinq ans de perdus**, cinq ans durant lesquels la **France** s'est fortement **affaiblie**.

Derrière les chiffres catastrophiques et l'absence de décisions, il y a surtout beaucoup de français en difficulté ou **désabusés**.

Nous sommes désormais à un tournant. Les élections législatives sont pour vous l'ultime occasion d'**enrayer ce déclin** en votant pour une **majorité claire** et un **gouvernement loyal**.

La **relance de l'économie**, de **l'emploi** et du **pouvoir d'achat** doivent être au cœur de nos préoccupations.

Le projet de la droite et du centre est le seul à répondre à ces exigences. Il est également **le seul à être financé**.

C'est avec ce projet et ces valeurs que **je sollicite à nouveau votre confiance les 11 et 18 juin** prochains, avec ma suppléante Fabienne Duliège.

Député de l'opposition durant 5 ans, j'ai fait entendre la voix de notre territoire en étant **l'un des députés les plus présents et actifs à l'Assemblée nationale**.

Un député ne doit pas être un super maire, chaque élu doit se cantonner à sa tâche. **Un député est élu pour faire la loi** : j'ai tenu mon engagement.

Élu en 2007, puis réélu en 2012, **je me consacre exclusivement à mon mandat de député** et **je rends compte de mon activité locale et nationale** en toute transparence.

La deuxième circonscription de la Haute-Savoie est un territoire divers, avec des zones urbaines et des zones rurales, une économie reposant sur le tourisme, les services, l'industrie et l'agriculture.

J'ai sillonné, sans exception, toutes les communes de notre circonscription et **c'est avec vos remarques sur le terrain que j'ai porté mes combats au Parlement**. Des combats essentiels pour notre circonscription, notre département et pour l'avenir de notre pays.

Avec Fabienne nous partageons les mêmes valeurs de travail, de respect des autres, de justice, de rigueur et de solidarité. Nous ne sommes pas des professionnels de la politique : **nous sommes des élus venant de la société civile**.

Ensemble, nous souhaitons poursuivre le travail engagé. **Nous serons disponibles et à votre écoute**.

Les choix de la prochaine majorité seront cruciaux. Elle devra faire baisser le chômage, diminuer les inégalités, freiner le poids des normes et de la bureaucratie, assainir les finances publiques, restaurer l'autorité de l'État et l'excellence de notre système scolaire...

Vous pouvez compter sur nous pour y prendre une part active.



Lionel TARDY
Votre Député



Fabienne Duliège
Suppléante

Candidats
de la Droite
et du Centre

les
IR
Républicains

udi
Union des Démocrates et Indépendants

www.tardy2017.fr



Lionel TARDY

Député sortant
2^e circonscription de la Haute-Savoie

Né à Annecy il y a 50 ans, je suis le cadet d'une famille de 5 enfants, originaire du Grand-Bornand. Je suis **marié et père de 6 enfants** âgés de 27 à 10 ans.



Fabienne DULIÈGE

Conseillère départementale du Canton de Rumilly
Conseillère déléguée au Grand Annecy
1^{ère} Maire-Adjointe de Saint-Félix

J'ai 53 ans, je suis **mariée et mère de 4 enfants** âgés de 29 à 20 ans. J'ai grandi à Lornay dans l'Albanais, sur la ferme familiale.

■ PARCOURS PROFESSIONNEL

J'ai fait toutes mes **études primaires et secondaires à Annecy**, puis après l'obtention de mon Bac E en 1986, j'ai effectué un BTS en informatique de gestion à l'ECA d'Annecy-le-Vieux.

Après un an de **service militaire effectué en 1988 à Bourg-Saint-Maurice** (7^e bataillon de Chasseurs Alpains), je suis **entré dans la vie active en janvier 1989**, en tant que **commercial en informatique, dans une PME** spécialisée dans la vente de matériel bureautique, informatique et de mobilier de bureau, située à Seynod.

Durant mes 11 années de présence dans l'entreprise, **j'ai gravi un à un les échelons** et lors du départ à la retraite du dirigeant, j'ai pris des risques, sauté le pas et racheté 100 % du fonds de commerce informatique de la société.

Je suis passé du statut de salarié à celui de chef d'entreprise le 1^{er} janvier 2000, en créant ma propre société, la **société LTI (Lionel Tardy Informatique)**, spécialisée dans la vente, la réparation et la maintenance de solutions informatiques auprès des PME/PMI des Pays de Savoie.

Grâce au travail et à l'implication au quotidien de mes salariés, **notre effectif est passé de 10 à 18 personnes en 15 ans** : LTI a **formé 13 salariés en alternance**, dont 8 ont été embauchés.

N'ayant plus le temps nécessaire à consacrer à l'exploitation de mon entreprise, j'ai **cédé mon fonds de commerce en 2015** à une société chambérienne d'envergure régionale, qui a repris tous les salariés et poursuit le développement de l'activité.

■ PARCOURS POLITIQUE

Observateur attentif de la société et de mon territoire, **j'ai décidé de me lancer en politique en janvier 2007**.

J'ai été élu député de la 2^e circonscription de la Haute-Savoie en juin 2007, puis **réélu en juin 2012 avec 56,5 % des voix**.

Depuis ma première élection, **je me consacre à temps plein à mon mandat de député** : je n'ai jamais exercé, ni cumulé ma fonction de député avec un autre mandat.

Député de l'opposition, **je fais partie des 15 députés les plus actifs de l'Assemblée nationale**.



■ PARCOURS PROFESSIONNEL

Passionnée par l'agriculture, j'ai suivi une formation en **BTSA techniques agricoles** et gestion de l'entreprise au lycée Agricole de Poisy, puis **j'ai travaillé quelques années à la chambre d'agriculture de la Haute-Savoie** en tant que conseillère en élevage caprin et animatrice du syndicat des éleveurs de chèvres. Ce fut pour moi l'occasion de bien appréhender le monde agricole de la Haute-Savoie.

En 1992 avec mon mari, nous avons créé notre propre élevage de chèvres ainsi qu'un atelier de transformation fromagère fermière, **toujours en activité à ce jour**.

■ PARCOURS POLITIQUE

Engagée dans la vie associative depuis le lycée, j'ai été **élue au conseil municipal de Saint-Félix en 2001**, mandat pendant lequel **je me suis investie dans la vie sociale et la jeunesse** au niveau communal et intercommunal.

Depuis 2008, j'occupe le poste de **1^{ère} maire-adjointe de Saint-Félix**. Dans le cadre de ce mandat, **j'ai participé très activement au développement de ma commune** : j'ai été notamment **en charge du projet de création de la maison de santé, une référence en Haute-Savoie**.

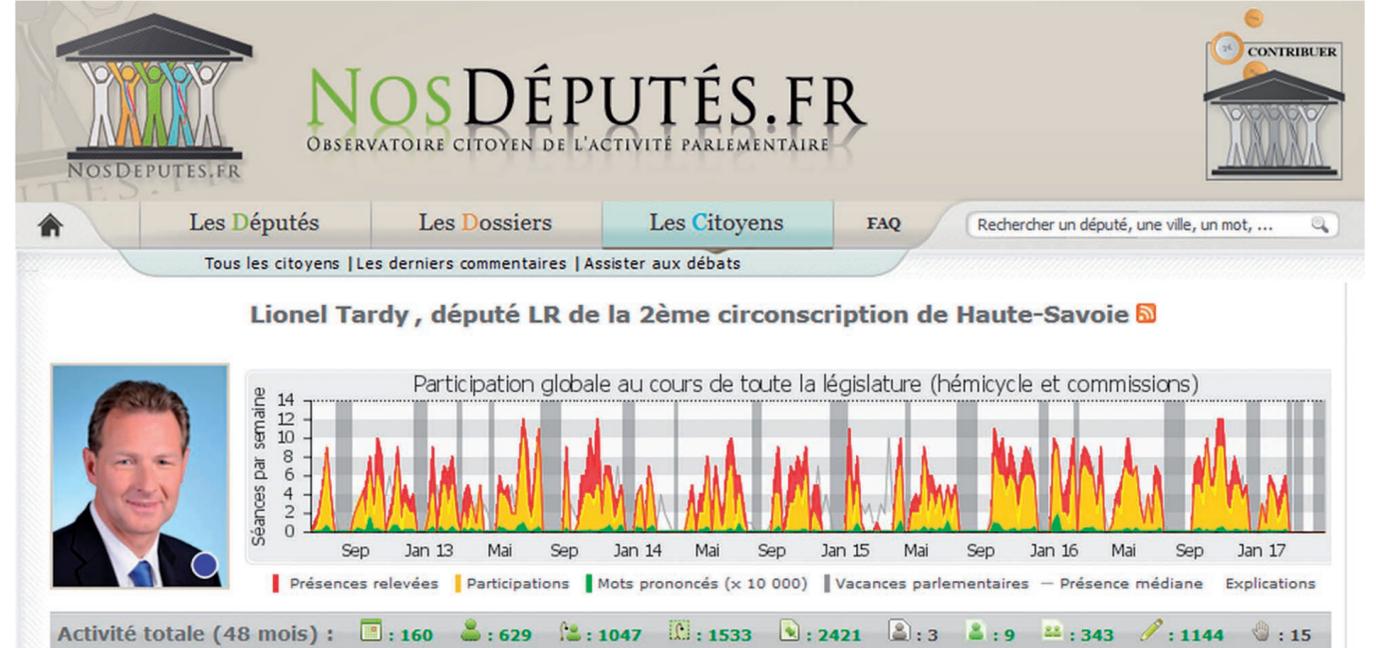
Je suis également **élue au Conseil Départemental de Haute-Savoie depuis 2015**, membre des commissions sociales et agricoles.

Dernièrement, j'ai été élue Conseillère Déléguée au Grand Annecy **en charge des chantiers d'insertion**.

Je suis une **élue de terrain**, passionnée par l'action publique, avec pour objectif de **répondre au mieux aux attentes des habitants** : déterminée, je m'investis pleinement dans mes dossiers.

Mon expérience d'élue locale, ma capacité d'écoute, **mon respect des engagements pris** et mes convictions fortes sont les gages d'une bonne complémentarité sur le terrain, avec l'action de notre député.

DES ÉLUS DE TERRAIN



à l'Assemblée nationale

source nosdeputes.fr (mai 2017)

- 15** parmi les 15 députés les plus actifs (sur 577 députés)
- 629** présences en commission (1^{er} sur 577)
- 2421** amendements proposés (2^e sur 577)
- 447** amendements adoptés (1^{er} député de l'opposition)
- 1144** questions écrites posées au gouvernement (13^e sur 577)
- 9** propositions de loi rédigées
- 343** propositions de loi signées (28^e sur 577)
- 3** rapports écrits
- 15** questions orales
- 1047** interventions en commission (19^e sur 577)
- 1533** interventions longues dans l'hémicycle (21^e sur 577)
- 1837** interventions courtes dans l'hémicycle (23^e sur 577)

en circonscription

- 3500** plus de 3500 rendez-vous individuels à ma permanence ou sur le terrain
- 2600** plus de 2600 participations à des manifestations publiques
- 60** plus de 60 projets communaux soutenus via ma réserve parlementaire
- 45** plus de 45 projets associatifs soutenus via ma réserve parlementaire
- 832** interventions réalisées auprès des différents ministères, administrations et collectivités
- 28** réunions publiques sur l'ensemble des cantons

■ MES FONCTIONS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Membre de la commission des affaires économiques, je suis de par ma formation le **spécialiste des questions liées au numérique à l'Assemblée**. Le numérique sera au cœur de ce nouveau quinquennat, il va révolutionner notre quotidien et notre modèle économique, social, culturel et éducatif... **Le gouvernement sortant a assisté en spectateur à l'ubérisation de notre société**, il est temps de réagir.

Je suis également vice-président des groupes :

- Industries mécaniques
- Internet et société numérique
- Petites et Moyennes Entreprises
- Routes et sécurité routière

Je suis **membre de l'Observatoire National de la Présence Postale**, qui a en charge de veiller au respect des engagements de La Poste en matière d'évolution de son réseau (17000 points de contact).

Je suis **membre du Conservatoire du littoral**, dont la mission est d'acquiescer des parcelles du littoral (mers ou lacs) menacées par l'urbanisation ou dégradées pour en faire des sites restaurés, aménagés, accueillants dans le respect des équilibres naturels.

Je suis le **président du groupe d'amitié France-Islande**, dont nous avons eu le plaisir d'accueillir l'équipe à Annecy lors de l'Euro 2016.



■ TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE

→ PRISE DE POSITION

Je suis l'un des seuls élus Les Républicains à avoir voté les lois sur la transparence de la vie publique. Elles imposent que les élus déclarent leur patrimoine, activités et conflits d'intérêts potentiels. J'ai également soutenu, contre l'avis de mon groupe, la création d'une peine complémentaire d'inéligibilité pour les personnes exerçant une fonction publique, en cas de condamnation pénale pour corruption. Enfin, à partir de ces élections législatives, il sera désormais interdit à un parlementaire d'exercer en parallèle un mandat exécutif local. J'ai là aussi été l'un des rares élus Les Républicains à soutenir les lois de non-cumul des mandats.

→ OBTENU

Je me suis prononcé, en séance publique, en faveur de l'obligation pour les candidats aux élections d'avoir un casier judiciaire vierge. J'ai même obtenu que cette obligation soit complétée : le faux et usage de faux en écriture publique entreraient dans la liste des infractions visées. Je soutiendrai l'adoption définitive de cette mesure, tout comme la réduction du nombre de parlementaires et la fiscalisation de l'Indemnité Représentative de Frais de Mandat (IRFM).

J'AI ÉGALEMENT OBTENU :

- Le maintien du régime actuel de qualification des artisans (obtenu contre l'avis du gouvernement, qui voulait fixer une liste excluant certains métiers).
- Un premier pas dans la reconnaissance du vote blanc (voté POUR la loi). Ces votes sont désormais décomptés séparément des bulletins nuls.
- L'exclusion du covoiturage de la nouvelle loi sur le transport de personnes, qui aurait pénalisé cette activité (demandé par amendement puis obtenu).
- Le maintien de la dérogation aux règles de délais de paiement pour les magasins de sports d'hiver, qui constituent leur stock en été et vendent en hiver (obtenu par amendement).
- Le maintien de la ressource fiscale affectée aux Chambres de Commerce et d'Industrie pour 2017 (obtenu par amendement).
- La possibilité pour les moniteurs de ski de maintenir leur affiliation à la CIPAV, et non une affiliation obligatoire au RSI (demandé par amendement puis confirmé).
- Un assujettissement aux cotisations sociales adapté pour les gîtes ruraux, avec la mise en place d'un abattement (demandé par amendement puis obtenu).

■ COLLECTIVITÉS LOCALES

→ PRISE DE POSITION

Le conseiller territorial, rapprochant les conseillers régionaux et départementaux, était une bonne idée, pour réduire le millefeuille administratif. Je me suis donc opposé à sa suppression.

→ OBTENU

Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) est une contribution prélevée sur les intercommunalités et reversée à d'autres communes moins favorisées. Cependant, la hausse de ce fonds devenait problématique pour le budget de certaines communes du département. Nous avons demandé le gel de ce fonds à 1 milliard d'euros, gel qui sera effectif en 2017.

■ JUSTICE / SÉCURITÉ / TERRORISME

→ PRISE DE POSITION

Vote POUR l'état d'urgence et de sa prolongation. En revanche, vote CONTRE la loi Taubira qui privilégie la « contrainte pénale », avec laquelle 98 % des condamnés pour délits pourraient potentiellement échapper à la prison.

J'ai également soutenu des propositions (rejetées par le gouvernement) telles que la suppression de toute automaticité de réduction de peines en matière de terrorisme, l'automaticité de la peine complémentaire d'interdiction de territoire pour les étrangers condamnés pour un acte de terrorisme, ou encore l'isolement total des détenus radicalisés.

→ OBTENU

Suite à un amendement que j'ai signé, la vidéo-surveillance de personnes faisant l'objet d'une mesure d'isolement en prison est désormais pleinement autorisée.

■ HANDICAP

→ PRISE DE POSITION

La mise en accessibilité des établissements recevant du public ne peut plus attendre. J'ai été attentif à ce que l'ordonnance de septembre 2014 tienne compte des difficultés rencontrées, mais qu'elle comporte aussi des garanties.

J'ai également participé à la mobilisation des parlementaires sur la situation critique de personnes handicapées françaises obligées de s'exiler en Belgique faute de structures d'accueil suffisantes dans notre pays.

→ OBTENU

Le gouvernement voulait revoir le mode de calcul de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH). Cette réforme aurait pénalisé les personnes handicapées titulaires de livrets d'épargne. Avec plusieurs députés, j'ai obtenu son retrait.

Lors de l'examen de la « loi Macron » j'ai fait adopter un amendement pour que les stations de transports accessibles aux personnes à mobilité réduite soient obligatoirement répertoriées et leur liste diffusée librement. Enfin, dans le cadre de l'ordonnance de 2014, mon amendement visant à ce que les parents puissent demander l'accessibilité de l'arrêt de car scolaire de leur enfant handicapé et scolarisé à temps partiel a été adopté.

■ FISCALITÉ / POUVOIR D'ACHAT

→ PRISE DE POSITION

Les ménages ont supporté l'essentiel de l'effort fiscal demandé au cours du quinquennat. La hausse des prélèvements a été de +17 milliards d'euros en 2012-2013. Malgré plusieurs gestes en faveur des contribuables modestes, la charge fiscale a continué de progresser. Au final, les classes moyennes ont été les premières à subir ce matraquage fiscal. Je me suis opposé à l'ensemble des textes budgétaires du quinquennat.

→ OBTENU

En décembre 2012, le gouvernement socialiste décidait de créer une nouvelle taxe, en majorant la Taxe sur le Foncier Non Bâti (5 puis 10 euros par mètres carrés). Les premiers touchés allaient être les retraités de l'agriculture et les propriétaires de terrains, fruit de leur travail ou de celui de leurs aînés. Tout au long de l'année 2014, nous n'avons cessé de maintenir la pression sur le gouvernement en déposant des amendements, mais aussi en dialoguant de façon constructive avec la Ministre du Logement. Finalement, le dispositif a été atténué fin 2014. Cela a permis de réduire le nombre de communes concernées : aucune commune de notre circonscription n'a eu à mettre en place cette surtaxe de façon obligatoire.

■ QUELQUES-UNES DE MES DERNIÈRES PROPOSITIONS DE LOI ET RAPPORTS

Ma proposition de loi visant à supprimer diverses commissions consultatives dites « comités Théodule » (juillet 2014)



Depuis 2007, je mène une véritable chasse aux gaspillages, et en particulier aux « comités Théodule » : ces comités, commissions et observatoires en tout genre se multiplient facilement. Leur utilité n'est pas toujours avérée et leur coût de gestion n'est pas négligeable. Nous sommes passés de 668 en 2011, à 443 aujourd'hui. Ma proposition de loi a pour but de montrer que le mouvement n'est pas terminé, et propose une nouvelle salve de 34 suppressions. Tout en agissant sur le stock de commissions consultatives, le gouvernement a continué à en créer au risque d'alourdir la loi... à chaque fois, je me suis opposé à de telles créations. Quel est par exemple l'intérêt de créer un « comité d'experts de la transition énergétique », alors qu'il existe déjà un « conseil national de la transition écologique » ? Plus largement, ce texte s'inscrit dans mon engagement permanent : celui de veiller à la qualité de la loi et sa lisibilité, en évitant le « bavardage » et l'empilement des normes qui mine l'action publique.

Ma proposition de loi relative à la transparence financière des partis et groupements politiques (septembre 2014)



Ce texte propose de confier le contrôle juridictionnel du financement des partis et groupements politiques à la Cour des comptes. Cette juridiction bénéficie des moyens et de l'expertise nécessaires ; un tel contrôle paraît logique dans la mesure où les principaux partis politiques bénéficient d'argent public et où les cotisations de leurs adhérents et les dons sont soumis à une réduction d'impôt. Il propose aussi d'ajouter de nouveaux éléments à la publication sommaire annuelle des comptes des partis politiques : siège social du parti, noms et fonctions de ses dirigeants, liste des principaux prestataires auxquels il a fait appel. Le but est de prévenir toute anomalie ou favoritisme. Sont également ajoutées à part les informations comptables relatives aux flux financiers entre partis politiques, notamment les dons et prêts de la part d'un autre parti.

Ma proposition de loi visant à garantir que la réforme territoriale soit source d'économies (décembre 2015)



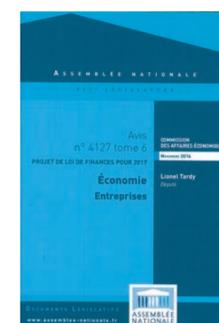
Il est aujourd'hui encore difficile de comprendre les objectifs du redécoupage des régions. Après avoir annoncé que cette réforme serait source d'économies, le gouvernement a petit à petit effacé cet argument de son discours. Il est pourtant indispensable que la fusion des régions s'accompagne d'une réduction des dépenses de fonctionnement. C'est aussi vrai – avec des montants moins importants – pour les intercommunalités et pour les communes qui décident de former une « commune nouvelle ». Autrement, le risque est que de les coûts de fusion se répercutent ensuite sur la fiscalité locale. Mon texte propose donc de mettre en place, dans les collectivités concernées, un plan de réduction des dépenses avec des opérations de mutualisation (notamment du patrimoine immobilier), une trajectoire de réduction des dépenses de fonctionnement, et une trajectoire de réduction de la fiscalité locale suite aux économies réalisées.

Ma proposition de loi visant à réformer la Rémunération pour Copie Privée (RCP) (février 2016)



La RCP est une redevance, invisible aux yeux du consommateur, qui sert à compenser le préjudice subi par les auteurs, lorsqu'une personne copie (légalement) une œuvre artistique sur un support (clé USB, DVD, disque dur). Elle est par exemple de 0,90 euros pour un DVD-R vierge, ou de 20 euros pour un disque dur (de 1 téraoctet). Les barèmes sont beaucoup plus élevés en France que dans les autres pays européens et l'utilisation des sommes est bien trop floue. Mon texte suggère de plafonner cette taxe, en renforçant le poids des consommateurs au sein de la commission qui fixe les taux. La transparence sur les sommes récoltées serait également améliorée. Enfin, les professionnels qui achètent ces matériels informatiques sont en principe exonérés de la taxe... mais les modalités de remboursement sont trop complexes (en 2014, seulement 700 000 euros leur avaient été remboursés sur les 58 millions qui leur sont dus). Il faut donc rendre ce remboursement effectif.

Mes avis budgétaires sur les crédits destinés aux Entreprises (2014, 2015, 2016)



Depuis 2014, je suis rapporteur pour avis sur les crédits budgétaires à destination des entreprises. J'y étudie la répartition des dépenses en faveur des entreprises et du tourisme. Ces rapports permettent également d'évaluer des mesures prises par le gouvernement. J'ai démontré que le « choc de simplification », lancé en 2013, est décevant... ou encore que le principe du « silence vaut accord » pour les démarches administratives a été vidé de sa substance à cause du nombre d'exceptions (sur 3600 procédures potentiellement concernées, seules 1200 le sont). Mon dernier rapport a quant à lui permis de faire le point sur les délais de paiement des entreprises. Des efforts restent à faire, en particulier de la part de l'État qui paie ses factures avec encore trop de retard, notamment dans le secteur du bâtiment et de la défense.

QUESTION AU PREMIER MINISTRE 7 octobre 2015

« En principe, qu'est-ce qu'un budget ? C'est une vision stratégique de long terme, avec en ligne de mire l'équité fiscale et une baisse nécessaire des dépenses. Qu'est-ce qu'un budget façon socialiste ? Tout le contraire, à commencer par un Président de la République qui fait des promesses à tout-va, notamment des baisses d'impôts d'un montant de 2 milliards d'euros, et qui vous demande ensuite de faire les fonds de tiroirs pour honorer ses annonces. Au moment de son annonce, cette baisse d'impôts n'était pas financée, et visiblement, elle ne l'est toujours pas. En effet, quelques jours plus tard, le ministre des finances sortait les rames et déclarait : « On est capable de trouver 2 milliards d'économies supplémentaires, je sais que c'est possible. ... Voilà qui est rassurant. »

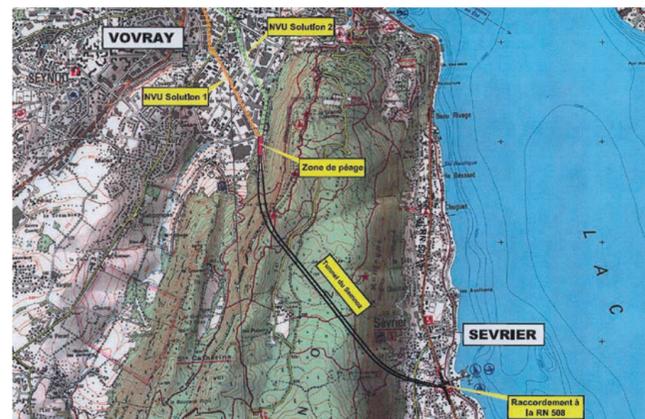
■ TUNNEL SOUS LE SEMNOZ ET BHNS

Le contournement de l'agglomération d'Annecy par un tunnel sous le Semnoz s'impose, car pour se rendre sur la rive gauche du lac les automobilistes sont contraints de traverser la ville, même lorsqu'ils n'en ont pas l'utilité !

Ce projet, qui bénéficie du soutien d'une majorité d'élus, doit permettre la reconquête des bords du lac et un meilleur partage de la route entre piétons, cyclistes et transports en communs.

La maîtrise d'ouvrage du tunnel est assurée par le Conseil départemental : l'acquisition du foncier et les études techniques sont en cours pour un début du percement en 2020. En lien étroit avec le président et l'exécutif du Conseil départemental, je suis et resterai particulièrement attentif au respect du calendrier établi.

Vous pourrez vous exprimer sur ce projet : le Conseil départemental a décidé de saisir la CNDP (Commission Nationale du Débat Public).



■ SOUTIEN AU SECTEUR DU TOURISME

Le tourisme représente un secteur économique majeur pour notre territoire : l'attractivité de notre lac et de nos montagnes est un atout considérable qu'il faut préserver et développer. Je suis intervenu sur la problématique des locations saisonnières (Airbnb). J'ai soutenu le plan neige de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui finance les projets d'investissement de neige de culture des stations de moyenne altitude. J'ai également appelé le gouvernement à participer à ce soutien à l'investissement (voir ci-dessous).

« Pour la troisième année consécutive, l'or blanc peine à recouvrir nos massifs montagneux et un tapis vert a remplacé le tapis blanc pendant les vacances de Noël. Les aléas météorologiques sont le quotidien des acteurs de la montagne mais dans ce cas c'est bien le dérèglement climatique et la hausse durable des températures qui sont à l'œuvre, personne ne peut le nier. Les stations, en particulier celles de moyenne montagne, vont devoir composer avec ce déficit d'enneigement chronique. En Haute-Savoie, la situation est critique pour de nombreuses stations – c'est la raison de ma question. L'avenir de certaines stations de ski, comme celle du Semnoz, est clairement posé. Partout, c'est toute une palette d'activités économiques qui est menacée : l'emploi des saisonniers et le tourisme. (...) Il y a donc un vrai besoin d'agir, non pas à la faveur des crises mais de façon structurelle et par anticipation, pour accompagner les stations de moyenne montagne face à une situation qui sera sans doute amenée à se reproduire d'année en année. (...) Il faut donc vraiment soutenir l'investissement dans nos stations. »

Question orale au Ministre de l'Aménagement du territoire
14 février 2017

■ DÉPLACEMENTS

Notre département doit rester un laboratoire d'idées avec des mesures concrètes. L'avenir des déplacements passe par le véhicule électrique. C'est pourquoi j'ai soutenu la loi facilitant le déploiement d'un réseau d'infrastructures de recharge de véhicules électriques sur l'espace public. C'est grâce à cette loi que des opérateurs peuvent agir aujourd'hui. À ce titre, j'ai obtenu que les acteurs privés locaux puissent intervenir également, afin d'avoir la meilleure couverture possible du territoire.

NOTRE TERRITOIRE A SES SPÉCIFICITÉS, CONTINUONS À LES DÉFENDRE ! MES ENGAGEMENTS :

- **Soutien à la création d'une collectivité Savoie-Mont-Blanc, regroupant les deux départements** : le gouvernement a refusé cette option. Je reste convaincu que cette idée est pertinente, notamment car elle serait source d'efficacité et d'économies.
- **Opposition à la "loi NOTRe"**, par laquelle l'État a mis en place des regroupements intercommunaux trop rapides et trop peu concertés (cas du pays d'Alby). Vigilant quant à la mise en application de cette loi, je m'associerai à toute modification utile dans les années futures.
- **Les stations classées doivent pouvoir garder leur propre Office de tourisme** si elles le souhaitent. Nous avons fait reculer le gouvernement, qui souhaitait contraindre le regroupement de ces Offices (cas du Grand-Bornand et de La Clusaz).
- **La loi Littoral a permis la préservation des berges du lac d'Annecy**. Aucun déricotage de cette loi n'a eu lieu lors de cette législature : je resterai attentif à ce qu'il en soit de même pour ce nouveau mandat.
- Ma position n'a pas changé : **je suis contre l'exploitation du gaz de schiste**. J'ai voté la loi de 2011 visant à interdire l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par fracturation hydraulique. Comme je l'ai fait à l'Assemblée en janvier 2017, je refuserai tout assouplissement de cette loi.
- **Défense de nos commerces de proximité et défense de notre agriculture haut-savoyarde**, avec ses signes de qualité : en 2014, un cadre légal a été créé pour les « circuits courts » (vente de produits locaux directement au consommateur), en prévoyant que les producteurs puissent s'approvisionner auprès d'autres agriculteurs ou de coopératives (demandé par amendement à l'Assemblée nationale puis obtenu).
- **Soutien à l'interdiction des néonicotinoïdes** (insecticides affectant les abeilles) votée à l'Assemblée nationale en 2016. Je souhaite que l'interdiction entre en vigueur comme prévu en septembre 2018, ce qui laisse le temps de trouver des produits de substitution pour les céréaliers.
- **Soutien au crédit d'impôt cinéma international** : l'extinction pure et simple de ce crédit d'impôt au 1er janvier 2017 aurait suscité des difficultés pour la filière du cinéma d'animation à Annecy : j'ai été attentif à ce qu'il soit prolongé jusqu'en 2019.

+ QUELQUES SUJETS SUR LESQUELS JE SUIS INTERVENU AUPRÈS DU GOUVERNEMENT :

■ PLACES EN EHPAD

Beaucoup de haut-savoyards ont du mal à obtenir le placement d'un parent dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). **Les délais d'attente sont anormalement longs** et les projections montrent que **plusieurs centaines de lits manquent**. J'ai donc alerté la Ministre de la Santé sur le **besoin d'ouvrir et de financer des places supplémentaires**.

■ VERSEMENT DES AIDES AUX AGRICULTEURS

L'ASP (Agence de Services et de Paiement), chargée de verser notamment les aides de la PAC, a connu un **retard conséquent dans la traitement des dossiers** (jusqu'à un an et demi) posant des **difficultés de trésorerie pour les agriculteurs**, et générant des démarches administratives supplémentaires. J'ai alerté le Ministre de l'Agriculture à plusieurs reprises : je continuerai de suivre ce **dossier en cours de réglemment**.

■ DÉFENSE DU FISAC

Le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) **subventionne les projets commerciaux de proximité** (Lathuile, Saint-Eustache...). J'ai dénoncé le véritable **assèchement de ce fonds**, qui a été **diminué de moitié en trois ans**. Si des économies sont nécessaires, **cette baisse de 10 millions va peser sur les projets de rénovation des commerces de centre-bourg**, ou encore des petites stations-service.

■ ALÉAS CLIMATIQUES

Grâce à la **mobilisation des services de l'État** et avec mes collègues parlementaires, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est intervenue très rapidement suites aux **inondations du mois de mai 2015** (9 communes du canton de Faverges concernées). Pour aider financièrement les communes, je leur ai également attribué **53 000 euros en urgence sur ma réserve parlementaire**. Je me mobiliserai de la même manière, pour d'éventuelles aides suite au gel de ce printemps et à la possible sécheresse de cet été.

■ GENS DU VOYAGE

À chaque **installation illégale**, j'ai suivi activement, sur place, les mesures prises par la préfecture. Je continuerai à le faire. **Nous devons être intransigeants face à de telles situations**. J'ai proposé, pour l'installation des aires, d'**associer les agriculteurs** à l'élaboration de la carte et d'inscrire dans la loi la concertation avec **les élus communaux et intercommunaux** et l'information de **la population**. J'ai également soutenu le **renforcement des sanctions en cas d'installation illégale** : saisie des véhicules en cas de stationnement illégal, délai de 24 heures maximum pour la mise en demeure de quitter le terrain, doublement de l'amende et de la peine de prison réprimant l'installation illicite. **Ces solutions ont pour l'instant été rejetées par le gouvernement** ; je continuerai de soutenir un durcissement de la loi, ainsi qu'un véritable mécanisme d'information pour que les autorités publiques anticipent mieux les grands rassemblements.

MA MÉTHODE : vous rencontrer sur le terrain et relayer vos demandes dans mes questions écrites et orales au gouvernement

- **Pénurie et délais d'attente pour les consultations en ophtalmologie** : en 2012, la Ministre de la Santé a annoncé un « pacte territoire santé ». La situation n'ayant que peu évolué depuis, je l'ai interpellée à nouveau en 2017.
- **Apprentissage** : auparavant, les apprentis mineurs n'avaient pas le droit de travailler sur les machines dites dangereuses... ce qui limitait fortement l'intérêt d'apprendre certains métiers manuels. En 2014, le Ministre du Travail a accédé à ma demande en instaurant des règles plus souples vis-à-vis de l'inspection du travail.
- **Fin du « droit d'option » pour les travailleurs frontaliers salariés en Suisse** : après avoir ignoré nos doutes sur la fin de ce droit d'option, la Ministre de la Santé a dû reconnaître que certains aménagements étaient nécessaires, pour simplifier la mise en œuvre de cette réforme.
- **Encadrement des loyers** : j'avais suggéré au gouvernement une expérimentation avant toute généralisation. Le Premier ministre a finalement fait marche arrière et s'est rallié à cette position en 2014.
- **Procédure d'agrément des GAEC** : suite à ma demande d'explication, le Ministre de l'Agriculture a détaillé cette nouvelle procédure et l'a simplifiée.
- **Lutte contre le trafic d'héroïne, qui sévit notamment à Annecy** : le Ministre de l'Intérieur m'a détaillé son plan d'action (augmentation et modernisation des moyens des forces de l'ordre, coopération policière internationale...). Il conviendra de refaire un point dans les prochains mois.

■ HAUSSE DES TARIFS AUTOROUTIERS

En 2015, le gouvernement a décidé de **geler les tarifs des péages**. Ce gel est compensé par une hausse sur les huit années suivantes. Cette hausse, sur laquelle nous n'avons que peu d'informations, est également aggravée par **l'augmentation de la redevance que perçoit l'État** et qui est répercutée sur les utilisateurs. Nous avons donc demandé à la Ministre de l'Environnement de faire la **transparence sur les hausses annuelles**.

■ COUVERTURE MOBILE ET NUMÉRIQUE

Toutes les mesures permettant de mieux connaître et traiter les « zones blanches » ont recueilli mon soutien. **Je suis intervenu à plusieurs reprises** sur le cas des communes de Montmin (en cours de traitement), ou encore du Bouchet-Mont-Charvin et de Giez. L'application de la loi Montagne (votée fin 2016) doit également apporter des solutions : **j'ai appuyé des mesures comme la priorité donnée aux communes de montagne pour la couverture, ou la mutualisation des antennes** qui sera facilitée (lorsqu'un opérateur couvre une zone, il faut favoriser l'installation d'autres opérateurs). En **lien régulier avec les opérateurs télécoms au niveau national**, je m'efforce de faire remonter tout problème de connexion ou de réseau, et de **suivre l'avancée des opérations de déploiement du Très Haut Débit (THD)** via Orange et le SYANE.

Un député est un élu national. Il devra se prononcer sur les orientations de notre pays, pour les 5 ans à venir. Nous, députés de la droite et du centre, souhaitons bâtir une majorité autour d'un projet précis, complet et chiffré, qui s'adressera à tous les français en tenant compte des réalités de nos finances publiques. **En voici quelques éléments.**

+ POUR LES JEUNES

En Haute-Savoie, les jeunes représentent environ un quart de la population. Les jeunes sont l'avenir de notre pays et leur éducation doit être la priorité.

Notre école est la condition de l'unité nationale et républicaine. Elle doit s'attacher en premier lieu à **transmettre les savoirs fondamentaux** afin de constituer un **socle de connaissances pour tous**. Donner aux jeunes Français une culture commune est une nécessité pour **restaurer un lien social solide** et refonder un réel sentiment d'appartenance au pays.

Nous ne souhaitons pas que l'unique politique en faveur de l'emploi des jeunes consiste à leur offrir des stages de formation ou des contrats aidés, qui ne contribuent pas en réalité à leur insertion durable dans l'emploi (sauf pour les personnes handicapées), ou à l'addition d'allocations.

Pour l'accès des jeunes à l'emploi, la solution plus efficace que les contrats aidés existe et elle a fait ses preuves : **l'alternance et l'apprentissage.**



+ POUR LES FAMILLES

Les familles ont été les grandes victimes de la politique fiscale du gouvernement sortant : plus de 4 milliards d'euros ont été prélevés sur leur dos depuis 2012.

Elles jouent pourtant un **rôle fondamental dans la société**. Il faut donc **revenir à une politique familiale efficace**, parce que la famille est le premier des investissements d'avenir.

■ POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES

- Relever le quotient familial à 3000 euros.
- Rétablir les allocations familiales pour tous.
- Maintenir l'enveloppe des aides fiscales et sociales destinées aux particuliers-employeurs pour les emplois familiaux.

■ ENFANCE

- Développer les gardes souples, les maisons d'assistantes maternelles et les micro-crèches.
- Simplifier la réglementation relative aux crèches et aux haltes garderies.
- Flexibiliser les horaires des structures de garde.
- Réintroduire la liberté dans le recours au congé parental.
- Garantir la liberté des familles dans le choix des modes d'accueil de la petite enfance.

■ ÉDUCATION

- Cesser le nivellement par le bas en recentrant l'école primaire sur l'apprentissage des savoirs fondamentaux.
- Commencer la scolarité obligatoire à 5 ans et non à 6 ans.
- Laisser les collectivités territoriales décider de l'organisation du temps scolaire à l'école primaire. À ce titre, elles pourront revenir sur la réforme des rythmes scolaires.
- Donner plus d'autonomie aux établissements scolaires et aux universités dans la fixation des objectifs, le choix et l'organisation du travail de leurs enseignants, afin de permettre un accompagnement personnalisé des élèves.
- Protéger la liberté des parents d'inscrire leurs enfants dans l'enseignement public ou privé.
- Favoriser la formation aux nouvelles technologies dès le primaire.
- Encourager les jeunes à la vie citoyenne.
- Intégrer l'enseignement à l'économie dans les lycées.

■ FORMATION

- Améliorer l'information des jeunes et des parents sur les opportunités professionnelles à l'échelle de chaque bassin d'emploi.
- Favoriser le développement des stages en entreprises dès le collège.
- Généraliser l'apprentissage dans l'enseignement professionnel.
- Développer l'alternance en instaurant une exonération totale de charges sociales pour l'embauche d'un jeune en alternance.
- Permettre aux jeunes de découvrir des métiers dès le collège.

+ POUR LES PERSONNES ÂGÉES

■ RETRAITES

- Renforcer le pouvoir d'achat des retraités : + 300 euros annuels pour les pensions de moins de 1000 euros par mois ; + 10 % pour les petites pensions de réversion. Cela bénéficiera à plus de 300 000 veuves et veufs.
- Pérenniser notre système de retraite en reculant progressivement l'âge de départ à la retraite, pour prendre en compte l'augmentation de l'espérance de vie. Il s'agit d'une réforme courageuse, là où d'autres veulent accabler les retraités en augmentant la CSG.
- Poursuivre l'harmonisation entre les régimes publics, privés et spéciaux.

■ AUTONOMIE

- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées (aides à l'équipement, statut des aidants...) lorsque les conditions le permettent.
- Doubler le plafond annuel du droit au répit en le portant à 1000 euros.
- Comblent le déficit de maisons de retraites médicalisées en Haute-Savoie (EHPAD) et de logements adaptés (résidences séniors).
- Lancer une grande campagne nationale pour financer la recherche sur la maladie d'Alzheimer qui touche près de 900 000 personnes en France.
- Revaloriser les métiers d'aide à domicile.

+ POUR NOS TERRITOIRES RURAUX

■ COMMUNES RURALES

- Mettre tout en œuvre pour préserver notre ruralité.
- Soutenir les projets de commerces multiservices de proximité.
- Soutenir la vie associative dans les communes, véritable acteur de lien social.
- Favoriser l'ouverture de maisons de services au public.
- Accélérer la montée en débit Internet via les « NRA-ZO » (Nœuds de Raccordement d'Abonnés Zones d'Ombre).
- Résorber les « zones blanches » (zones ne captant pas le réseau en téléphonie mobile).
- Accélérer le déploiement du très haut débit (fixe et mobile) d'ici à 2022, en refinançant le plan « France très haut débit » et initiant un « plan 5G ».
- Lutter contre les déserts médicaux en développant les maisons médicales et les structures de petites urgences pour les premiers soins, et en augmentant le numerus clausus des médecins et des ophtalmologues.

■ AGRICULTURE

- Abroger toutes les normes françaises qui s'ajoutent aux normes européennes.
- Rendre l'activité des agriculteurs plus sûre, grâce à la transformation de la déduction pour aléas en un « compte épargne aléas climatiques et économiques », alimenté librement pendant les années de bonne récolte, utilisable en cas de pertes d'exploitation et très facile d'emploi.
- Encadrer par la loi la négociation des contrats entre les producteurs et les industriels, afin de la rééquilibrer.
- Mettre en place un sursis temporaire de paiement des droits de succession en cas de transmission d'exploitation (ou d'une entreprise en général). Ainsi, l'activité et l'emploi ne seront pas mis en danger.
- Défendre la Politique Agricole Commune (PAC 2020) en maintenant à l'euro près le budget actuel.
- Accélérer le paiement des aides via l'Agence de Services et de Paiement.
- Faciliter le regroupement en organisations de producteurs de taille significative, avec des démarches simples.
- Développer la politique de signes de qualité des labels.
- Instaurer une vraie transparence et une vraie traçabilité en matière d'étiquetage.
- Soutenir et accompagner l'installation des jeunes agriculteurs (cadre familial ou non familial) et aider à la reprise des exploitations.
- Soutenir la diversification des productions favorables à la consommation locale et développer l'agriculture bio.



+ POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

Notre objectif : retrouver le plein emploi en baissant de 40 milliards les charges des entreprises et les impôts des salariés pour baisser le coût du travail.

■ POUVOIR D'ACHAT DES SALARIÉS

- Pas de hausse des impôts, ni de la TVA, ni de la CSG.
- Augmenter le salaire net de 350 euros par an par salarié (700 euros pour un couple) en réduisant les charges salariales.
- Développer l'intéressement dans les PME et faciliter l'ouverture de leur capital à leurs salariés, sans risque de requalification des salaires.
- Instaurer une taxe unique de 30 % sur tous les revenus du capital et permettre aux Français de déduire de leur impôt sur le revenu 30 % de toute somme investie dans une PME.
- Faire en sorte que les revenus du travail paient plus que ceux de l'assistance, en créant une allocation sociale unique qui regroupera plusieurs aides sociales en une seule.
- Permettre aux Français de transmettre leur patrimoine plus rapidement en réduisant de 15 à 10 ans le délai entre deux donations... et de vendre plus facilement leurs biens immobiliers en ramenant de 30 à 22 ans le délai d'exonération des plus-values.

■ ENTREPRISES ET INDÉPENDANTS

- Alléger la bureaucratie et les normes, simplifier le code du travail.
- Réduire progressivement l'impôt sur les sociétés à 25 %.
- Lever le verrou des 35 heures par la négociation du temps de travail dans l'entreprise.
- Relever les seuils sociaux de 10 à 20 salariés et de 50 à 100 salariés.
- Supprimer l'ISF dès 2018 pour garder en France des capitaux qui seront investis dans des entreprises françaises et qui créeront des emplois.
- Surseoir aux droits de succession lors de la transmission familiale des PME, jusqu'à la cession effective de l'entreprise.
- Réformer de fond en comble le RSI en créant une Caisse spécifique de Protection des Indépendants (CPI) qui calculera, collectera et gèrera les contributions en temps réel.
- Orienter 50 milliards d'euros, soit environ 3 % des encours actuels des contrats d'assurance-vie, vers le capital des PME.
- Renégocier la directive européenne sur les travailleurs détachés.

+ POUR LE LOGEMENT

■ UN ACCÈS FACILITÉ ET PLUS JUSTE

- Développer des logements intermédiaires en zones hypertendues pour les classes moyennes (TVA à taux réduit pour le logement locatif intermédiaire et l'accession sociale).
- Favoriser la mobilité en mettant en place une politique active de vente des logements HLM à leurs locataires.
- Rendre plus transparente et décentraliser l'attribution des logements sociaux, en permettant aux maires de mieux la maîtriser.
- Tenir compte des caractéristiques des territoires dans la répartition des logements sociaux, faire de l'intercommunalité l'échelon compétent pour le logement et coordonner les attributions de logements de manière à réduire la concentration des difficultés, à l'échelle des agglomérations.
- Mettre en place un programme national de requalification des centres anciens (villes et centres-bourgs) : une défiscalisation spécifique pour la réhabilitation des logements sera mise en place.

+ POUR VOTRE SÉCURITÉ

Nous soutiendrons nos forces de l'ordre, notre Justice et nos armées en leur consacrant 12 milliards d'euros de plus, financés grâce à des économies sur le budget de l'État.

■ FORCES DE L'ORDRE

- 10 000 agents supplémentaires sur le terrain.
- Réorganiser nos forces de l'ordre et les doter de matériels modernes.
- Renforcer et poursuivre l'armement des policiers municipaux : ils pourront procéder à des contrôles d'identité.
- Doubler les subventions de l'État pour l'achat de caméras de vidéo-protection, notamment pour les communes rurales.
- Faire des maires les pivots de la tranquillité publique en leur donnant des pouvoirs accrus en matière de prévention et de sanction.

■ LUTTE CONTRE LE TERRORISME

- Permettre aux préfets d'ordonner la fermeture des lieux de culte lorsque leur activité est de nature à porter atteinte à la sécurité intérieure.
- Tout étranger appartenant à la mouvance intégriste sera expulsé.
- Tout Français parti combattre à l'étranger dans les rangs terroristes sera interdit de retour sur le territoire national.

■ JUSTICE

- Tolérance zéro pour les « petits délits quotidiens » (cambriolages, rodéos sauvages, squats, troubles à la tranquillité) : contravention avec paiement immédiat ou retenue sur les prestations familiales.
- Abaisser la majorité pénale à 16 ans pour lutter contre la délinquance des mineurs.
- Rétablir les peines planchers en cas de récidive.
- Construire 16 000 places de prison en séparant les primo-délinquants, et notamment les mineurs, des autres détenus.
- Simplifier la procédure pénale pour désengorger les tribunaux.

MAIS AUSSI...

■ DETTE

- Notre projet législatif est le seul qui permette un retour à l'équilibre budgétaire au terme du quinquennat en réduisant la dépense publique de 100 milliards d'euros pour la réduire à 50 % du PIB.
- Nous mènerons des réformes structurelles ambitieuses pour rembourser la dette qui représente 32 000 euros par habitant : il n'est pas acceptable d'endetter nos enfants pour payer nos dépenses courantes.

■ ENVIRONNEMENT / TRANSPORTS

- Faire de la qualité de l'air une priorité nationale.
- Aller vers une économie décarbonée en développant une véritable filière française des énergies renouvelables.
- Accélérer le passage aux véhicules électriques.
- Moderniser le réseau SNCF et faciliter les modes de transports doux au quotidien.

+ POUR VOTRE SANTÉ

■ MIEUX SOIGNER, MIEUX REMBOURSER

- Ramener l'Assurance Maladie à l'équilibre d'ici à 2022 en faisant 20 milliards d'économies en 5 ans, en luttant contre le gaspillage et les fraudes.
- Valoriser et défendre les conditions d'exercice de la médecine libérale, en réduisant les charges administratives des médecins.
- Abroger le Tiers Payant Généralisé obligatoire pour responsabiliser les assurés et renforcer l'exercice libéral de la médecine.
- Mieux vaut prévenir que guérir : une consultation de prévention sera remboursée tous les deux ans pour chaque Français.
- L'Assurance Maladie remboursera la totalité du coût des lunettes pour tous les enfants qui en ont besoin.
- D'ici à 2022, nous visons un « reste à charge » zéro pour les dépenses de santé les plus coûteuses pour les Français.
- Développer la télémédecine.

+ POUR LE HANDICAP

■ MIEUX RÉPONDRE AUX ATTENTES

- Accompagner les personnes en situation de handicap à tous les moments de leur vie.
- Permettre à tous les demandeurs d'emploi handicapés d'accéder à une formation adaptée et en adéquation avec les besoins des territoires, notamment en développant la formation en alternance et en aidant au développement des entreprises adaptées.
- Garantir la mise en œuvre effective de l'accessibilité fixée par la loi. Tout espace public doit être accessible aux personnes en situation de handicap, l'accès aux transports en commun sera facilité, le tout grâce à l'allègement des normes.
- Promouvoir et développer le handisport et le sport adapté dès le plus jeune âge, en concertation avec les associations sportives et avec les acteurs du mouvement sportif handisport.

■ IMMIGRATION

- Fixer chaque année par la loi des quotas d'immigration en fonction de nos capacités d'accueil et de nos besoins économiques.
- Expulser les clandestins et supprimer l'Aide Médicale d'État (1 milliard par an) afin d'enrayer l'immigration illégale.
- Exiger une présence régulière de deux années sur le territoire avant le versement de toute prestation sociale.
- Réformer le droit d'asile, en distinguant bien les réfugiés qui fuient la guerre, des migrants.

■ EUROPE

- En aucun cas la France ne doit sortir de l'Euro.
- Nous voulons bâtir une nouvelle Europe recentrée sur ses principales priorités : la sécurité, la défense, l'énergie, le numérique, l'agriculture et l'immigration.
- Nous devons renforcer nos frontières Schengen : garde-côtes Frontex, Europol, mise en place sans délai d'un accès au fichier passager PNR (indispensable pour contrôler les mouvements et les arrivants).



CANTON D'ANNECY 2 :
Anancy centre, Anancy Nord-Est, Sevrier

CANTON DE FAVERGES :
La Balme-de-Thuy, Le Bouchet-Mont-Charvin, Chevaline, Les Clefs, La Clusaz, Doussard, Faverges- Seythenex, Giez, Le Grand-Bornand, Lathuile, Manigod, Montmin, Saint-Ferréol, Saint-Jean-de-Sixt, Serraval, Thônes, Val-de-Chaise, Les Villards-sur-Thônes.

CANTON DE RUMILLY :
Alby-sur-Chéran, Allèves, Chainaz-les-Frasses, Chapeiry, Cusy, Gruffy, Héry-sur-Alby, Mûres, Saint-Félix, Saint-Sylvestre, Viuz-la-Chiésaz.

CANTON DE SEYNOD :
La Chapelle-Saint-Maurice, Chavanod, Cran-Gevrier, Duingt, Entrevernes, Leschaux, Montagny-les-Lanches, Quintal, Saint-Eustache, Saint-Jorioz, Seynod.



RÉUNIONS PUBLIQUES



Lionel Tardy

Député de la 2^e circonscription de Haute-Savoie

Réunions publiques par canton

Élection législatives
11 et 18 juin 2017

■ DOUSSARD	Vendredi 19 mai 19 h 00	Salle des Associations n°11 Chef lieu
■ ALBY-SUR-CHERAN	Lundi 22 mai 19 h 00	Salle polyvalente 4 rue Étroite
■ LA CLUSAZ	Mardi 23 mai 19 h 00	Mairie / Salle Pollet-Villard 1 place de l'Église
■ CRAN-GEVRIER	Mercredi 24 mai 19 h 00	Salle René Honoré 5 rue Georges Brassens
■ ANNECY NORD-EST	Lundi 29 mai 19 h 00	Salle Denviollet 5 rue Louis Armand
■ SAINT-JORIOZ	Mardi 30 mai 19 h 00	Salle Espace Auguste Coutin 347 route du Laudon
■ LE GRAND BORNAND	Mercredi 31 mai 19 h 00	Espace Grand-Bo / Salle Le Soli 2 243 route de Borne
■ SAINT-FÉLIX	Judi 1^{er} juin 19 h 30	Salle des Associations / Salle Chamossat 2 67 route de Chamossat
■ SEYNOD	Vendredi 2 juin 19 h 00	Salle de la Convivialité 1 place de l'Hôtel de ville
■ SEVRIER	Mardi 6 juin 19 h 00	Mairie / Salle Consulaire 2000 route d'Albertville
■ ANNECY CENTRE	Mercredi 7 juin 19 h 00	Salle Yvette Martinet 15 avenue des Iles
■ THÔNES	Judi 8 juin 19 h 00	Salle des fêtes Place Avet
■ FAVERGES	Vendredi 9 juin 19 h 00	Soierie / Salle Brassoud Route d'Albertville

FORMULAIRE DE SOUTIEN ET DE DON ■ MERCI D'INDIQUER VOS COORDONNÉES EN MAJUSCULES

Nom et Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

■ **Je souhaite participer à la campagne électorale de Lionel Tardy en :** (merci de cocher l'option désirée ou de nous contacter au 06 60 70 04 93)

- Organisant des réunions en sa présence
- Mettant sous pli des enveloppes à la permanence de campagne
- Distribuant des tracts
- Acceptant une procuration pour une personne empêchée de voter
- Étant assesseur dans un bureau de vote les 11 et 18 juin 2017
- Faisant un don ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66 %

■ **Je fais un don de :** (le candidat ne peut recueillir des dons que par l'intermédiaire de son mandataire financier)

- _____ € 500 € 200 € 150 € 100 € 80 € 60 € 50 € 40 € 20 €

IMPORTANT : si vous donnez, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de votre don. Cela signifie que si vous donnez 100 €, vous ne paierez réellement que 34 € (article 200 du CGI). Un reçu, à joindre à votre déclaration de revenus, vous sera adressé dès réception de votre chèque.

- Merci de libeller votre chèque à l'ordre de la **CLTL Campagne Législatives Tardy Lionel**
- Formulaire de soutien et/ou don à renvoyer, accompagné de votre règlement, dans une enveloppe affranchie au tarif en vigueur à :
CLTL Campagne Législatives Tardy Lionel • 8 avenue du Pré Closet • Annecy-le-Vieux • 74940 Annecy

■ Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant communiquées par vous à la CLTL, demander leur rectification ou leur suppression. ■ Conformément à l'article 52-9 du code électoral, cette association déclarée en préfecture le 06/04/2017 est la seule habilitée à recueillir des dons en faveur de la liste susvisée dans les limites précisées à l'article L. 52-8 du même code ainsi rédigé : « Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un candidat ou de plusieurs candidats lors d'une même élection ne peuvent excéder 4600 €. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 € consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 € en application de l'article L. 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don » ■

■ ME CONTACTER ET SUIVRE MON ACTUALITÉ

Permanence de campagne

8 avenue du Pré Closet
74940 Annecy-le-Vieux
Tél. 06 60 70 04 93

@ **Lionel Tardy**
tardy2017@orange.fr

W Blog
www.tardy2017.fr

Statistiques
www.nosdeputes.fr/lionel-tardy

f Facebook
Lionel TARDY, député de la Haute-Savoie

Twitter
@DeputeTardy

Instagram
depute_lionel_tardy